

Offre de formation
2016-2017

PERFECTIONNEMENT

pour professionnels et gestionnaires



PLAN DE FORMATION

Innovation

La gestion de l'innovation : les meilleures pratiques!

1,5 unité d'éducation continue

Description

La définition et l'utilisation de l'innovation dans les organisations restent très vagues de nos jours. Pourtant, il existe des modèles de cultures, des types d'innovation ainsi que des méthodes et des outils qui permettent de gérer l'innovation de façon optimale.

Une meilleure connaissance en innovation ne fait qu'augmenter ses chances de se démarquer sur les marchés actuels et surtout ceux à venir.

Objectifs

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de :

- préciser les éléments à intégrer en gestion de l'innovation;
- développer l'innovation dans l'ensemble de son organisation;
- développer de nouveaux indicateurs de performance;
- augmenter la performance de l'innovation dans chaque secteur de son organisation;
- augmenter la valeur ajoutée dans vos produits et services.

Contenu

Cette formation, que nous voulons transférable dans la pratique, comprend les points suivants :

- Les principes de bases en innovation : les cycles, les modèles, les types d'innovation.
- Développement d'une stratégie d'innovation.
- Les éléments de haute considération en gestion de l'innovation : culture d'innovation, création de valeur, stratégie, feuille de route, propriété intellectuelle, développement technologique, développement de produits et commercialisation de l'innovation.
- La veille, les tendances mondiales et l'étude de leurs impacts sur les affaires.

Clientèle visée

- Décideur
- Dirigeant
- Gestionnaire
- Professionnel

Dates et lieu de la formation

- 30 et 31 mars 2017
(8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30)
- Université du Québec à Chicoutimi
Local H1-1055

Nombre d'heures

15 heures

Frais d'inscription (pauses et dîner inclus)

899 \$ plus les taxes applicables

* 50 \$ de rabais accordé aux diplômés de l'UQAC

* 50 \$ de rabais accordé aux employés **réguliers** de l'UQAC

Pour un rabais de groupe, communiquez avec nous au 418 545-5011, poste 1212.

Personne-ressource



Michel Landry

Monsieur Landry possède un parcours professionnel qui se poursuit sur plus d'une trentaine d'années au cours duquel il a acquis une riche expérience pratique, de la petite entreprise à des fonctions de directeur R&D et de chef de l'innovation au niveau international pour la société Honeywell. Il a fait ses études à l'École Polytechnique de Montréal.

Avec plus de 300 projets d'innovation à son actif, tant au niveau organisationnel que technologique, de l'idéation au développement de produits et services, brevetés et commercialisés, monsieur Landry possède une connaissance développée sur le terrain l'amenant à bien connaître les défis auxquels font face les dirigeants d'aujourd'hui. Il est codétenteur d'un ensemble de 15 brevets et dépôts de brevets, ainsi que le récipiendaire de plusieurs prix, dont le Honeywell Technology Achievement reçu en 2009.

Ses fonctions en entreprise l'ont amené à la direction de plusieurs projets majeurs avec la collaboration d'équipes dispersées sur les cinq continents. À ce titre, c'est en 2010 qu'il dirige chez Honeywell un groupe consultatif d'experts internationaux afin de se pencher sur « l'intelligence embarquée dans les produits et de leurs impacts sur l'utilisateur ». Il fut également appelé à la coordination de plusieurs symposiums internationaux en innovation qui favorisaient le contact humain, l'intelligence, la créativité, la science et la collaboration.

C'est à titre de conseiller et formateur en innovation que M. Landry a fondé L Tech Solution en 2011. L'entreprise est le fruit d'une rigoureuse réflexion sur l'approche à adopter afin d'élever notre niveau de performance en innovation organisationnelle et technologique, ainsi que d'une sélection des meilleures pratiques et des outils personnellement éprouvés afin d'arriver à cette fin.

À la tête de L Tech Solution, M. Landry est investi d'une véritable mission à supporter et à collaborer avec les entreprises dans leur volonté à se surpasser et à se démarquer.

**AVIS AUX MEMBRES
DE L'ORDRE
DES INGÉNIEURS
DU QUÉBEC**

Pour s'assurer de l'admissibilité d'une activité de formation aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des ingénieurs, vous devez vous assurer que l'activité respecte les deux critères suivants :

- l'activité doit correspondre à l'un des types d'activités identifiés à l'article 5;
- le contenu de l'activité doit être lié à l'exercice de vos activités professionnelles (article 6).



**SI COMPLÉTÉE OU RÉUSSIE,
VOTRE ACTIVITÉ SERA INSCRITE
À VOTRE DOSSIER DE MEMBRE**



Centre du savoir sur mesure

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
cesam@uqac.ca
cesam.uqac.ca

NOTE : Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.